

journal  
d'information  
du Parc Naturel  
Régional  
de la Haute Vallée  
de Chevreuse

Auffargis  
Bonnelles  
Bullion  
La Celle-les-Bordes  
Cernay-la-Ville  
Châteaufort  
Chevreuse  
Choisel  
Clairefontaine-en-Y.  
Dampierre-en-Y.  
Lévis-Saint-Nom  
Longvilliers  
Magny-les-Hameaux  
Le Mesnil-St-Denis  
Milon-la-Chapelle  
Ponthévrard  
Rochefort-en-Y.  
Saint-Forget  
St-Lambert-des-Bois  
St-Rémy-lès-Chevreuse  
Senlisse  
Sonchamp  
Vieille-Eglise-en-Y.

# 1 e

# P a r c

n 13 le Parc en automne

13  
1995

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION CLAUDE DUMOND RÉDACTEUR EN CHEF CHARLES-ANTOINE DE FERRIÈRES ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO CHRISTOPHE ANDALÓ, PASCAL DUBREUIL, CHARLES-ANTOINE DE FERRIÈRES, FRANÇOISE HUARO, CHRISTIANE LAMBOLEY PHOTOS © PNR CHEVREUSE ET A.-M. LATREMOLIERE CONCEPTION GRAPHIQUE LES GRAPHISTES ASSOCIÉS RÉALISATION FORMAT COMMUNICATION 47 70 75 13 PHOTOGRAVURE TARGA IMPRESSION 4M IMPRESSIONS [ MAISON DU PARC CHÂTEAU DE LA MADELEINE, CHEMIN JEAN RACINE, 78 460 CHEVREUSE TEL. (1) 30 52 09 09 ]

## EDITORIAL

au sommaire de ce numéro  
*éditorial* . . . . . 1

**dans un vieux poirier, nichait une chouette**

1995, l'année de la chouette  
→ une espèce protégée menacée chez nous de disparition ! Le Parc sensibilise les écoliers, propose malle pédagogique et confection de nichoirs pour la survie de la chouette

*dossier* . . . . . 2 à 4

**hommes et femmes du Parc**

→ deux professeurs du collège de Coubertin ont, avec leurs élèves, posé des nichoirs à chouettes

*entretien* . . . . . 5

**les travaux et les jours**

→ dans le Parc : après la signature du contrat de Plan qui assure pour cinq ans l'avenir du Parc, vos représentants élisent le nouveau comité syndical ; du nouveau : une architecte paysagiste dans l'équipe technique, l'évolution du logo et la création d'une ligne de mobilier rural ; l'acquisition de la ferme de la Poussarderie, la restauration du moulin d'Orce et le bilan d'un jour de fête

→ dans les communes : à Bonnelles, la ferme de Bissy est ouverte au public ; à Senlisse, on inaugure le sentier des Maréchaux et à St-Rémy-lès-Chevreuse, un nouveau panneau d'information pour les randonneurs

*actualités* . . . . . 6 et 7

**les 4 saisons de la nature**

→ aux couleurs de l'automne, la métamorphose des paysages . . . . . 8

**le carnet du Parc**

→ à consulter : les dépliants "Sentiers et patrimoine"

→ à voir et écouter : les concerts de Lévis-St-Nom, les expo chez nos voisins

*agenda* . . . . . 8

→ Les élections municipales de ce printemps 1995 ont marqué une étape importante dans la vie communale : changement pour certaines communes, continuité pour d'autres. La Haute Vallée de Chevreuse enregistre un renouvellement notable des équipes municipales.

Fin septembre, le comité syndical du Parc s'est réuni pour élire le président, les membres du bureau syndical (l'équivalent d'un conseil d'administration) et pour organiser les nouvelles commissions de travail.

Cinq commissions ont été créées afin d'œuvrer respectivement dans les domaines suivants : urbanisme et habitat, milieux naturels et environnement, animation et fréquentation, gestion de l'eau, enfin, révision de la Charte.

Le Parc doit en effet avoir révisé sa charte constitutive avant la fin de 1997 pour satisfaire aux obligations du décret du 1er septembre 1994 relatif aux parcs naturels régionaux ; un travail important compte tenu des nouvelles exigences instaurées par la loi du 8 janvier 1993 sur les paysages.

La participation des élus et des responsables d'associations de défense de l'environnement est requise pour que ce vaste chantier, mené en parallèle avec l'élaboration du schéma directeur local, débouche sur un projet cohérent et ambitieux de protection, de mise en valeur et de développement mesuré de la Haute Vallée de Chevreuse. Pour réaliser ce projet, il convient également de mettre en place les outils et les moyens nécessaires.

Afin de relever tous les défis auxquels le Parc naturel régional se trouve confronté, il faudra faire preuve d'une grande imagination pour trouver les indispensables solutions innovantes et de beaucoup de courage pour les mettre en œuvre. C'est à ce prix que notre environnement sera préservé et mis en valeur au bénéfice de tous, résidents et visiteurs.



Jean-Pierre Agnès, maire de La Celle-les-Bordes,  
1<sup>er</sup> vice-président du Parc naturel régional de la Haute Vallée  
de Chevreuse



# dans un vieux po

“Dans un vieux poirier, derrière chez moi, nichait une chevêche. On a construit tout près, elle est partie plus loin...” regrette un professeur du collège de Chevreuse.

Du déménagement à la disparition, il n'y aurait bientôt que quelques courtes années, si ... le Parc naturel régional, avec l'aide des instituteurs et des professeurs, n'avait entrepris de présenter à ses habitants, aux écoliers et collégiens, la vie, les mœurs et les besoins de ces petits rapaces nocturnes, mal connus et mal aimés. et de leur offrir de nouveaux gîtes. pour que vivent les chouettes !

## Le Parc se mobilise pour venir en aide à la chouette

Un parc naturel régional, c'est un territoire, des villages, des bourgs, une campagne avec ses prairies, ses cultures et ses bois, mais aussi avec ses habitants. Au même titre que les paysages, les églises, les châteaux, les fermes, les animaux font partie des richesses de notre territoire. Ce patrimoine naturel, le Parc en a notamment entrepris l'étude et l'inventaire. Les premiers résultats montrent que les 23 communes de notre territoire abritent une faune et une flore d'une grande richesse malgré la pression et la proximité d'un tissu urbain dense en fort développement.

Les rapaces font partie des “fleurons” de notre faune, mais ont cependant un statut mal connu. De plus, certaines espèces connaissent une forte régression de leur population depuis plusieurs années déjà. C'est le cas, entre autres, des rapaces nocturnes dont au moins quatre espèces se reproduisent sur le territoire du Parc naturel régional : la chouette effraie, la chouette hulotte, la chouette chevêche et le hibou moyen duc\*.

L'exemple de la chouette reflète bien la situation de ces animaux menacés. Comme partout en France, elle déserte nos campagnes et particulièrement l'Île-de-France. Alors que l'on y recensait environ 2 500 à 3 000 couples en 1950, leur population est réduite aujourd'hui à 300 à 400 couples seulement (dont une centaine dans les Yvelines).

Il faut dire que son habitat traditionnel y a été profondément modifié du fait d'une urbanisation croissante et de l'intensification des pratiques agricoles. L'arasement des haies, l'abattage des arbres fruitiers et des arbres creux, la raréfaction des prairies, ont fait disparaître, et les cavités où se nicher, et les herbages ras où trouver sa pitance, d'où une baisse notable des effectifs. D'où la crainte de voir à court terme disparaître aussi ce symbolique oiseau de nos nuits, alors même qu'après des siècles de persécution, on reconnaît aujourd'hui sa beauté et son utilité.

Le Parc ne pouvait rester indifférent au sort qui lui est fait. Aussi a-t-il lancé en 1995 quelques actions destinées à faire connaître les chouettes, à préserver leur habitat et même à leur offrir “relogement”.



Œufs grandeur nature



chouette chevêche



chouette hulotte

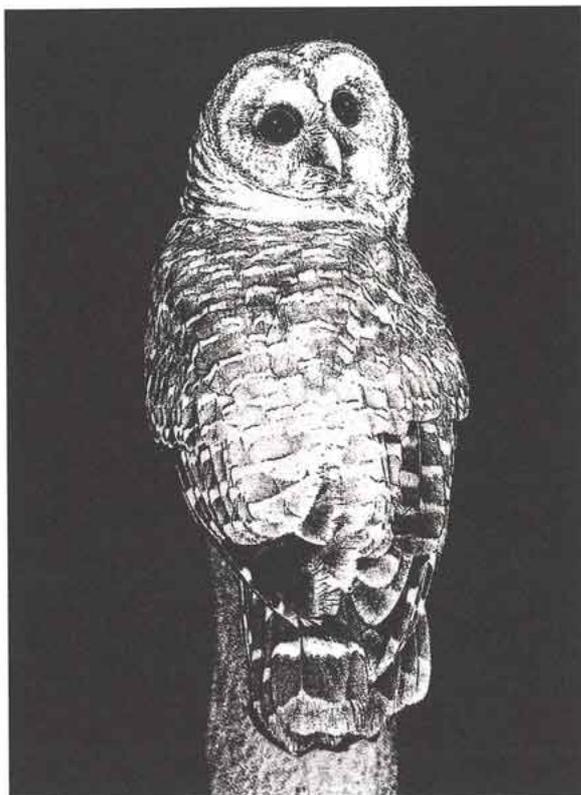


chouette effraie



hibou moyen-duc

# irier, nichait une



## La chevêche, la plus petite de nos chouettes

La "petite" chouette, c'est ainsi que la nommait Buffon, le naturaliste du XVIII<sup>e</sup> siècle...

Il est vrai que la chevêche ne dépasse pas une vingtaine de centimètres. Son front bas et ses grands sourcils blancs lui donnent l'air grave et intelligent, ce qui sans doute, autrefois, a conduit les Grecs à la retenir comme emblème d'Athéna, déesse de la sagesse et de la science (son nom scientifique est d'ailleurs "Athene noctua"), et à faire figurer son effigie sur certaines de leurs monnaies.

Elle est originaire des milieux ouverts du bassin méditerranéen et de l'Asie centrale où elle occupe les steppes clairsemées et les prés désertiques. Elle a progressivement colonisé le nord et l'est de l'Europe, au cours des siècles, au fur et à mesure des défrichements et du développement de l'agriculture.

En France, elle est sédentaire et ne quitte pas le lieu où elle vit, même pendant les hivers rigoureux. C'est un oiseau très casanier, fidèle à son partenaire, à son ter-

ritoire et à sa cavité. On peut d'ailleurs l'entendre lancer son cri, un "giou-giou" typique et sonore qui ressemble à un miaulement, en plein cœur de l'hiver.

Mais c'est surtout en mars-avril, pendant la saison des amours, que la chevêche chante le plus.

Le mâle, en particulier, délimite son territoire par un "hou-ou" interrogatif émis à partir d'un perchoir, le plus souvent un arbre isolé, le pignon d'un toit, un poteau téléphonique...

A cette époque, puis en juin-juillet, au moment de l'élevage des jeunes, il n'est pas rare d'apercevoir en plein jour la petite chouette trapue. La sensibilité de sa rétine lui permet en effet de passer du crépuscule à la pleine lumière sans éblouissement.

Les paysages semi-ouverts sont ses préférés. Son habitat est très varié, pourvu qu'elle y trouve les cavités dont elle a absolument besoin pour nicher. Elle s'accommode aisément des milieux créés par l'homme, et elle fréquente aussi bien les vergers de haute tige que les parcs de châteaux ou de villes, les prairies et les jeunes friches plantées de saules têtards ou de fruitiers, les ruines, les

allées bordées de vieux arbres, les villages avec des jardins potagers et des vergers, et même parfois les cimetières!

Cette faculté d'utilisation d'habitats variés et ce besoin impérieux de cavités lui ont valu plusieurs surnoms : chouette des pommiers, chouette des murs, chouette des pierres...

Son territoire de chasse est le plus souvent de petite taille (quelques hectares) et elle s'en éloigne difficilement à plus de 10 kilomètres. En revanche, elle fuit les forêts, l'agriculture intensive, et n'apprécie pas plus les friches anciennes couvertes de hautes herbes ou d'arbustes. Son milieu de vie idéal est la prairie pâturée ou fauchée, en agriculture plutôt extensive, avec de nombreux perchoirs d'où elle peut repérer ses proies qu'elle capture directement au sol. A son menu préféré, on trouve beaucoup d'insectes (scarabés, cétoines, géotrupes, sauterelles, grillons, papillons, libellules, perce-oreilles...), des vers de terre, des campagnols, des mulots et des musaraignes, mais aussi parfois de petits oiseaux et des amphibiens.

Autrefois, elle pouvait se nourrir presque uniquement avec des hannetons. Mais où sont donc passés les hannetons d'antan?

Vers la mi-avril, elle pond trois à quatre œufs blancs à même la cavité et les couve pendant presque un mois. Elle a alors besoin d'une grande tranquillité et n'aime pas du tout être dérangée. Les jeunes quittent la cavité entre fin juin et mi-juillet, à l'âge de quatre à cinq semaines.

Normalement, la chevêche peut vivre neuf à dix ans, mais beaucoup de jeunes n'atteindront même pas leur deuxième année, victimes d'un accident de la route, d'un prédateur (chien, fouine...), d'empoisonnement (insecticides, anti-limaces dans les jardins) ou des rigueurs de l'hiver.

De nombreuses menaces pèsent aujourd'hui, dans nos campagnes, sur l'existence même de la chouette chevêche qui connaît une régression forte et généralisée dans toute l'Europe centrale et occidentale.



1



2

Pelotes de réjection  
grandeur nature

- 1 hibou moyen-duc
- 2 chouette hulotte
- 3 chouette effraie
- 4 chouette chevêche

## Une espèce protégée par la loi

La chouette chevêche est inscrite dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" et figure également sur la liste des espèces protégées au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

La sauvegarde de cette chouette "œuvre en péril" est un véritable défi à relever, qui dépend en grande partie de l'évolution de notre environnement et de notre mode de vie.

# chouette...



## Une "chouette" malle

Cette malle pédagogique sur les chouettes et les hiboux s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire. Elle est destinée à soutenir l'action de sensibilisation entreprise en janvier 1995 auprès des enfants. Son contenu entend servir de support à la réalisation d'activités pédagogiques qui peuvent durer de 8 à 10 heures.

Des ouvrages techniques et de vulgarisation permettront aux professeurs d'acquérir ou d'approfondir les connaissances indispensables pour mener à bien les nombreuses activités sur les rapaces nocturnes.

Des livres, s'adressant plus particulièrement aux enfants, dévoileront la vie fascinante de ces oiseaux de la nuit à travers des images, des photographies mais aussi des contes. Tous ces ouvrages peuvent servir de support à de nombreuses activités de type lecture, étude de texte, dessin, recherche personnelle.

Un film vidéo présente la vie de la chouette effraie sur une année complète, de la formation des couples à l'envol des jeunes. En complément de cette présentation de la biologie et de l'écologie des chouettes, les enfants pourront également découvrir par eux même leur régime alimentaire. En effet, les rapaces nocturnes ne digèrent pas intégralement les proies qu'ils avalent toutes entières et dont ils régurgitent dans des "pelotes" les os et les poils qui permettent de les reconnaître. La malle contient pour ce faire, un lot de pelotes de réjection, le matériel pour les disséquer et les instructions nécessaires à leur étude.

Ces oiseaux étant actifs surtout la nuit, leur chant est le meilleur moyen de les repérer. Chaque espèce possède plusieurs émissions vocales caractéristiques. Des activités d'écoute, de reconnaissance et d'imitation peuvent être réalisées avec les appeaux et la cassette audio "La voix des rapaces".



\*Savez-vous reconnaître un hibou d'une chouette ?

Le hibou a sur la tête deux aigrettes, que l'on prend souvent n'en a pas. La chouette pour des oreilles.



## 1995 : la chouette à l'école

Non, ce n'est pas la chouette qui est venue en classe, mais les écoliers qui se sont rendus sur son territoire. Et à l'école comme au collège, on a beaucoup parlé d'elle. Les animations scolaires impulsées par le Parc naturel régional sur le thème des rapaces nocturnes avaient trois objectifs. Il semble, à en croire les professeurs, qu'ils aient été atteints (quant à savoir ce qu'en pensent les élèves, nous sommes à l'écoute de toutes les réactions). Elles ont tout d'abord contribué à une meilleure connaissance, par les enfants, du territoire du Parc et de sa faune. Elles ont assuré, aussi, une sensibilisation des habitants et des partenaires du Parc aux problèmes de préservation de notre patrimoine naturel et de nos paysages, en prenant l'exemple des rapaces nocturnes. Enfin, elles ont permis d'engager des actions simples mais concrètes de protection des rapaces nocturnes (construction et pose de nichoirs).

Trente classes du Parc – essentiellement des 6èmes et des primaires – ont ainsi pu bénéficier des activités proposées dans le cadre de « l'année de la chouette ». Au total, plus de 60 heures d'animation ont permis à plus de 1000 enfants de découvrir et de compléter leurs connaissances sur ces rapaces nocturnes.

Sept autres classes ont profité du prêt d'une malle pédagogique dotée d'un matériel complet et divers dont les enseignants ont usé pour illustrer leur programme scolaire. (cf ci-après l'entretien avec Madame Arnault et Monsieur Perrier, professeurs de science naturelles et de biologie au collège Coubertin de Chevreuse).

→ La parole à Madame Arnolt et Monsieur Perrier,  
professeurs

Mme Arnolt et Mr Perrier sont tous deux professeurs au collège de Coubertin, à Chevreuse, où ils enseignent les sciences naturelles et la biologie.

Pour "l'année de la chouette", leur compétence a été mise à contribution, pour le plus grand plaisir et l'enseignement des élèves de 6<sup>ème</sup>.

→ En quoi a consisté votre participation à "l'année de la chouette" et comment s'est-elle engagée ?

**Mr P.** C'est le Parc naturel qui nous a demandé si nous étions intéressés par une intervention de leur part au collège. Évidemment, nous avons répondu oui tout de suite, surtout pour un rapace nocturne. Toutes les 6<sup>èmes</sup> du collège ont participé à l'opération.

**Mme A.** L'une d'elles, la mienne, a été plus particulièrement choisie pour un travail interdisciplinaire. C'est une classe au rythme un peu plus lent, où le cycle 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> court sur trois ans, ce qui nous a incité à la retenir pour faire un travail plus approfondi, sur une durée plus longue et où tous les professeurs pouvaient intervenir : non seulement les sciences, mais le français, l'histoire, la géographie, et aussi le dessin, la musique, la technologie... toutes les matières étaient concernées, sauf les mathématiques.

**Mr P.** Un "tronc commun" a rassemblé en février toutes les 6<sup>èmes</sup> : Christophe – un technicien du Parc – est venu leur présenter un diaporama d'une heure et demi sur les rapaces nocturnes de notre région, leur mode de vie, de reproduction... Il a parlé de la disparition des chouettes chevêches, et donc de l'étude qui allait être faite. Puis toutes les 6<sup>èmes</sup> ont disséqué des pelotes de réjection pour étudier l'alimentation et la digestion des chouettes.

**Mme A.** Ensuite ont débuté les travaux spécifiques à cette classe de 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>, étalés sur plusieurs mois et dans toutes les matières. Là, le but était de déterminer l'habitat des différentes chouettes, de construire des nichoirs, de les poser, et donc de faire sortir les enfants du collège, de leur faire toucher du doigt des choses concrètes. Surtout s'agissant d'animaux qui n'ont pas toujours eu très bonne réputation, alors qu'ils sont utiles.

→ Avez-vous pu faire des observations nocturnes ?

**Mr P.** Non, en revanche les sons ont été enregistrés la nuit. Les séquences nocturnes du diaporama, un peu impressionnantes, leur ont appris qu'il se passe des choses la nuit, moins horribles que peut-être certains adultes ont voulu le leur faire croire.

**Mme A.** Cet aspect, se rapportant au monde inquiétant de la nuit, était étudié en français par l'intermédiaire de textes...

→ Où avez-vous installé les nichoirs ?

**Mr P.** Nous en avons placé un juste derrière le collège, pour permettre des observations. C'est un nichoir pour chouette hulotte, pas un petit nichoir de chevêche. Ce sont des oiseaux de mœurs, de milieux et de tailles différents, dont les besoins en volume à l'intérieur du nichoir ne sont pas les mêmes. L'autre nichoir a été mis dans la campagne. Mais la consigne, c'était de ne pas y toucher, ni de s'en approcher, parce qu'une observation de trop près risquerait de perturber les animaux.

**Mme A.** La pose des nichoirs s'est faite par une belle journée de printemps (une demi-journée en fait), sous un soleil resplendissant. On a fait un premier arrêt devant la salle des professeurs pour poser le nichoir à hulotte. C'est un travail assez physique ; deux personnes du Parc sont venues l'installer. On a regardé, on a pris des photos, on a filmé. Puis nous les avons accompagnés poser d'autres nichoirs dans la campagne. Cela s'est terminé au château de la Madeleine où l'équipe du Parc avait préparé une collation et nous a montré des cartes postales anciennes. On a pu constater l'évolution du paysage, et comprendre les inquiétudes de la chouette chevêche qui n'a plus de lieu où nicher, plus de vergers, de poiriers creux...

→ Le fait d'être dans un parc naturel régional aurait donc une incidence sur votre travail ?

**Mr P.** Pour nous, cela facilite les choses, bien sûr. Quand le Parc lance une idée, en général nous l'attrapons au vol, parce que cela colle bien avec ce que nous faisons. Cela nous ouvre des horizons et, en même temps, nous remet les pieds sur terre. Et puis on peut tirer des exemples autour de soi. On a la chance d'être dans un cadre exceptionnel... A un niveau ou à un autre, les enfants ont conscience d'être dans un milieu un peu différent, d'être privilégiés. A nous de leur montrer en quoi ils ont de la chance.

→ En principe, les chouettes nichent au printemps. Quand seront occupés vos nichoirs ?

**Mr P.** Tout est possible : qu'elles ne viennent jamais les occuper, qu'elles y viennent au bout de six mois, c'est-à-dire au début de l'hiver... Celui de la hulotte, je serais surpris qu'il soit occupé parce qu'il est très proche ; la hulotte n'est pas du genre à chercher la compagnie des humains. La chevêche a plus de chance parce que son nichoir est à l'écart et c'est un milieu plus favorable. Mais il n'y a pas de règle, comme pour tout ce qui est "nature". La pose de nichoirs, c'est une méthode pour juguler éventuellement une disparition. Elle n'est pas efficace à 100 %. Il ne faudrait pas que nous ayons atteint un seuil tel qu'il n'y ait plus de rencontre possible entre l'oiseau et le nichoir.

→ Ce travail d'une année sur les rapaces nocturnes a-t-il éveillé des passions chez vos élèves ?

**Mr P.** Cela les a intéressés, indéniablement, mais nous ne saurons qu'avec le temps jusqu'à quel niveau cela les a atteints... Peut-être un jour seront-ils face à des rapaces nocturnes, dans une situation où ils réagiront bien parce qu'ils auront eu cette information. Ils éviteront peut-être des bêtises qu'ils auraient faites sans cela, ils le feront inconsciemment, c'est l'expérience qui se met en place. Nous travaillons sur le long terme.

**Mme A.** Dans ma classe notamment, les élèves ont été d'autant plus intéressés qu'il y a eu une très grande coopération de tous les professeurs : en géographie, ils ont aidé à déterminer les zones où des nichoirs pouvaient être posés ; en techno, ils ont fait confectionner les nichoirs ; en français, étudié des textes ; en arts plastiques, les enfants ont fait de très jolis dessins de chouettes ; en musique, ils ont travaillé avec des appeaux en bois pour imiter le chant des chevêches...

**Mr P.** Cela s'est terminé par une exposition, avec leurs dessins, un texte sur quatre panneaux, un nichoir ; ça leur a bien plu. Je crois que c'était extrêmement positif. Espérons que tout cela aura été utile... aux enfants et aux chouettes.

Propos recueillis par Anne-Marie Latrémolière



## dans le Parc

### Un contrat de 51 millions de francs !

C'est en présence de Mme Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, qu'a été signé, le 12 juillet dernier, le contrat de plan particulier relatif au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Giraud, celui du conseil général des Yvelines, M. Borotra, MM. Thoraval, préfet de région, et Dumond, président du Parc naturel régional, ont apposé leurs signatures sur ce document capital.

Il consacre en effet les financements prévus pour cinq ans par l'État, la Région et le Département, tant pour le budget de fonctionnement que pour les investissements. Ce sont 51 millions de francs qui ont ainsi été programmés. Ils permettront au Parc de poursuivre la mise en œuvre des objectifs de la charte constitutive ainsi que la réalisation de nombreuses actions et expérimentations nouvelles.

### Qui sont vos élus au sein du nouveau comité syndical du Parc ?

Le renouvellement de cette assemblée fait suite aux élections municipales du printemps 95. En son sein siègent, avec voix délibérante, un représentant pour chacune des 23 communes du Parc, ainsi que 5 représentants du conseil régional d'Ile-de-France et 5 représentants du conseil général des Yvelines, plus quelques membres associés avec voix consultative. Réunis pour la première fois le 25 septembre à la Maison du Parc, les nouveaux délégués des communes, "épaulés" par les "anciens", se sont mis au travail en procédant à plusieurs élections.

C'est à l'issue du premier vote que M. Claude Dumond a été reconduit à la présidence de notre Parc. Le comité syndical a ensuite élu son bureau dont la 1ère vice-présidence est revenue à M. Agnès. MM. Fanost, conseiller régional, Dobremelle, conseiller général et Julien-Labruyère, conseiller régional, ont respectivement été élus au poste de 2ème, 3ème et

Signature du contrat de plan



## dans les communes

### Une ferme modèle s'ouvre à vous

Avec son troupeau de 500 vaches, la ferme de Bissy, à **Bonnelles**, est une exploitation unique dans notre région. Une ferme qui vient de connaître, à l'initiative du propriétaire exploitant, une spectaculaire transformation pour satisfaire aux nouvelles normes européennes d'assainissement et de traitement des lisiers et retrouver de bonnes conditions de gestion. Une opération indispensable pour assurer la survie de l'exploitation et lutter contre la pollution due aux lisiers chargés d'ammoniaque, de nitrate et autres composants toxiques pour l'environnement.

Souhaitant contribuer à cette opération de réhabilitation, le Parc a proposé au propriétaire d'ouvrir son établissement à des visites guidées en échange d'une participation à l'investissement : modernisation de la stabulation et de la salle de traite où l'on peut maintenant traire plus de 150 vaches à l'heure.

4ème vice-présidents. M. Prieur, conseiller municipal de Milon-la-Chapelle, et M. Nadaud, 1er adjoint au maire de Chevreuse, ont été élus secrétaire et secrétaire adjoint de ce bureau syndical.

Cette réunion a également permis de constituer les nouvelles commissions de travail sur les grands thèmes d'action du Parc. Chacune de ces cinq commissions sera pilotée par un membre élu. M. Delorozoy, maire de Choisel, présidera la commission "Urbanisme-Habitat" ; M. Degarne, maire de Clairefontaine, celle des "Milieux naturels-environnement" ; M. Poupart, maire de Bonnelles, "Animation-fréquentation" ; M. Veysières, maire de St-Rémy-lès-Chevreuse, "Gestion de l'eau" ; et enfin, M. Vandewalle, maire de Lévis-St-Nom, "Élaboration de la charte". Délégués, suppléants ou membres à voix consultative, ils seront dorénavant une dizaine par commission à se concerter sur ces grands thèmes de réflexion du Parc naturel régional.

Le nouveau comité syndical a poursuivi la soirée en adoptant le principe de création d'un comité scientifique, comme le prévoit la charte constitutive du Parc. Ce conseil comprendra une vingtaine de membres désignés dans les domaines des sciences de la nature et des sciences humaines. Sa création s'avère d'autant plus nécessaire que le Parc s'engage dès à présent dans le processus de révision de sa charte qui doit aboutir avant fin 1997. Démarche et calendrier envisagés pour cette révision ont été présentés. Mettre sur pied le nouveau document mobilisera beaucoup d'énergie, tant de la part de l'équipe technique que du comité syndical. De quoi satisfaire les réelles motivations affichées par les élus présents lors de cette réunion !



Moulin d'Orce

Une prouesse technique qui vaut bien le détour.

**Visite uniquement par groupe et sur réservation au 30 52 09 09.** Compter 1h30 à 2h et 20 F par personne. Visite en fin d'après-midi pour pouvoir assister à la traite de 17 h.

### Découvrez les Maréchaux !

Inauguré le 12 juillet dernier en présence de MM. Michel Giraud, président du conseil régional, Franck Borotra, président du conseil général, et Claude Dumond, président du Parc naturel régional, le sentier de découverte des Maréchaux, à **Senlisse**, est, après Maincourt, le deuxième sentier d'interprétation que le Parc met en place.

Il retrace l'histoire d'une ancienne carrière de grès inexploitée depuis 1930. Joseph Tanguy, ancien carrier, évoque l'époque dont il a été le témoin et l'un des acteurs : ce que furent sa vie, son métier et les tech-

## Du nouveau...

### dans l'équipe technique du Parc

Alexandre Delarge (muséologue) qui œuvrait au sein de l'équipe technique depuis sa création, nous a quitté pour une mission culturelle dans l'île de la Réunion. Son remplacement est maintenant assuré par Cécile Lauras, architecte paysagiste. Elle a notamment pour mission l'élaboration des chartes des paysages et du patrimoine ainsi que la création et le balisage des chemins de randonnée pédestre.

C'est en terrain de connaissance qu'elle a pris ses nouvelles fonctions en mai dernier. La réalisation des inventaires des paysages et du patrimoine lui avait déjà donné l'occasion de sillonner notre territoire d'est en ouest et du nord au sud. C'est dire que les 23 communes n'ont plus guère de secret pour elle.

### ...pour le logo du Parc

Changement pour le logo du Parc. S'il conserve son fond (le cerf et l'arbre demeurent les symboles de notre Parc et notamment de sa forêt), l'étoile, représentative de notre appartenance au réseau des trente parcs naturels régionaux, a, quant à elle, été stylisée pour se retrouver en haut de l'ovale. Et la typographie, change, avec un lettrage brun qui se situe à droite et en bas du dessin. Ces modifications répondent au besoin d'unification et d'harmonie des parcs en matière d'identité visuelle. Plus forte et cohérente, cette identité permettra une reconnaissance plus facile de chacun des parcs, tout en respectant les spécificités locales.

### Le Parc fait revivre une ancienne ferme

Un bel ensemble de bâtiments agricoles de la fin du XIXe siècle, inoccupés depuis une vingtaine d'années, la Poussarderie, sur la commune de Clairefontaine, avait beaucoup souffert des intempéries et des dégradations dues à des visiteurs peu scrupuleux. Afin de préserver et mettre en valeur ce patrimoine menacé de ruine, le Parc s'est porté acquéreur de cette propriété auprès du département des Yvelines qui en avait récemment fait l'achat en vue de cette rétrocession.

Cette ferme pourrait retrouver sa vocation initiale, l'agriculture, mais une agriculture à but pédagogique puisqu'elle serait tournée vers l'élevage extensif



Ferme de la Poussarderie

niques employées pour extraire et tailler les pavés de grès. Le sentier rappelle également l'histoire des peintres paysagistes de la fin du XIXe siècle – Pelouse, Harpignies... – qui ont trouvé dans ce site une source d'inspiration et l'ont immortalisé sur toile...

La mémoire des hommes est ici intimement liée à la mémoire de la terre. La formation de l'écorce terrestre, son évolution, l'agglomération du sable en grès : autant de questions que la géologie permet d'aborder tout au long du sentier. Sans oublier la faune et la flore inféodées à chaque type de terrain. Comme celui de Maincourt, ce sentier est ouvert à tous, tous les jours de l'année, quelle que soit l'heure. Faciles d'accès, ces sentiers de découverte

avec pour mission principale l'initiation et la sensibilisation d'un public de scolaires... Un projet qui nécessitera de gros travaux pour réhabiliter les bâtiments et les adapter à leurs nouvelles fonctions, d'hébergement notamment. Mais ainsi seront sauvegardés des espaces naturels ouverts de qualité au cœur du massif boisé, et dynamisées les activités d'accueil et de loisirs dans cette partie sud du Parc.

### ...et remet en service le moulin d'Orce

Tapi au fond de la vallée de la Mérantaise, le moulin d'Orce a depuis longtemps fait taire le son de sa roue à eau. Envahi par les herbes et laissé aux quatre vents, cet édifice offrait l'image d'un patrimoine voué à l'abandon.

Pour redonner vie à ce lieu important de l'histoire locale, le Parc s'était engagé vis à vis de la commune de Châteaufort, acquéreur du vaste domaine d'Orce, à prendre en charge la réhabilitation du moulin. C'est dans ce cadre qu'il vient de signer un bail emphytéotique de 55 ans, à charge pour lui de réaliser son engagement. Un projet de restauration du moulin et de ses dépendances est d'ores et déjà au point et le permis de construire, déposé. Après travaux, le moulin accueillera un atelier de fabrication de papier à l'ancienne et une petite structure muséographique où seront entre autres exposés des sujets liés à l'eau et à ses usages, le tout complété par la vente du papier et des visites guidées pour le public, notamment scolaire. Un projet à suivre dont les premiers travaux devraient démarrer avant fin 1995.

### "Sentiers en fête" : jour de fête !

500 personnes ont participé au rallye pédestre du 14 mai organisé pour les dix ans du Parc. Entre amis ou en famille, avec ou sans enfants, ce fut un bel après-midi de découverte et de jeu. Partis de St-Rémy-lès-Chevreuse, munis d'un dépliant, d'un questionnaire et du journal du Parc, nos marcheurs sont passés par la ferme de Coubertin, les bois de Vossery et de Méridon, le château de la Madeleine, et retour à St-Rémy où avait lieu la remise des questionnaires. Le slogan du jour, plébiscité par les marcheurs : "Parc en fête, dix ans c'est chouette !". Pas de doute, le journal a bien été lu. Bravo aux gagnants et à tous les participants !



Sentiers en fête

se présentent sous forme d'un promenade de 1h30 à 2h pour tout visiteur bien chaussé.

**Un dépliant de présentation du sentier est disponible sur simple demande à la Maison du Parc.**

### Tous les chemins mènent au Parc...

Un nouveau panneau d'information vient d'être inauguré à la gare RER de **St-Rémy-lès-Chevreuse**. Destiné aux randonneurs, il recense l'ensemble des sentiers de randonnée pédestre actuellement balisés dans la partie nord du Parc. Ce sont donc tous les chemins répertoriés GR (grande randonnée), PR (petite randonnée) et PNR (Parc naturel régional), qui figurent sur ce panneau situé juste à la sortie de la gare. Réalisé par la Fédération française de randonnée pédestre, en partenariat avec Gaz de France et en collaboration avec le Parc naturel régional, il devrait faciliter l'orientation de nos visiteurs, chaque année plus nombreux.



Inauguration du sentier des Maréchaux

# Les 4 saisons

de la nature

## Aux couleurs de l'automne

L'automne transforme la nature et toute notre perception s'en trouve modifiée. Cette métamorphose est si totale qu'elle renouvelle les paysages en les révélant sous un jour insoupçonné. La végétation s'y dévoile progressivement et la lumière devenue plus douce et rasante souligne tel mur, nimbe tel arbre. Elle s'attache aux textures grumeleuses et modèle le sol. Les grandes étendues agricoles, jusque là plates au regard sous un soleil zénithal, s'animent au gré de lumières ondoyantes sculptant leurs labours. De teinte chaude, la lumière accentue les couleurs de la végétation qui vire des verts sombres de la fin de l'été vers les ors et les roux. Les arbres sont les maîtres de cet embrasement coloré. Les plus précoces, marronniers, érables, charmes et hêtres commencent à se singulariser. Les vignes vierges enflamment les murs et les poiriers commencent à s'empourprer. Puis tous s'y mettent, jaunissant là, rougissant là-bas, brunissant plus loin et la diversité végétale se manifeste au gré de la saison qui avance.

Les coteaux boisés des vallées, les forêts des plaines, horizons continus qui s'offrent aux regards, perdent leur unité verdoyante du plein été

pour se "fractionner" en un camaïeu de tons chatoyants : or, ocre, roux ou pourpre identifient les différentes essences. Les fruits et les baies des arbustes participent à ce festival et ajoutent ça et là des tons plus francs. Les saules des fonds de vallée passent progressivement d'un vert pâle et peu saturé à un ton blanc argenté qui les isole parmi les verts sombres des aulnes et des essences de bord d'eau, dernières à changer la couleur de leur parure. Les sous-bois bruissent des feuilles sèches tombées dans les derniers jours de l'été, les coussinets de mousses reverdissent, l'air embaume du parfum âpre des champignons et de l'humus.

Les tempêtes provoquant des transparences dans les fronts boisés jusque là opaques donnent de la profondeur au paysage. Chaque bourrasque œuvre à ce dévoilement de nouveaux plans qui apparaissent filtrés par les grilles des branches. Les brumes des vallées, accrochées par lambeaux aux coteaux, et les épais brouillards ouatant les plaines agricoles participent à d'éphémères minutes de lumières voilées. Ce subtil jeu du suggéré / révélé rend sublime le plus ordinaire des paysages.

Déjà à l'automne, puis pendant l'hiver qui suivra, les arbres, peu à peu visibles dans toute la beauté sculpturale de leurs lignes, se mettent en veille pour préparer la prochaine métamorphose printanière. Ouvrez les yeux, n'en perdez rien ; chaque jour le vent d'automne emporte un peu de couleur, mais les paysages boisés semblent s'entrouvrir vers des horizons plus lointains...

## Le carnet

du Parc

### à consulter

Une nouvelle famille de chemins :  
"Sentiers et patrimoine"

Afin de favoriser et de faciliter la découverte des environs de Bullion, Cernay-la-Ville, Rochefort-en-Yvelines et Dampierre-en-Yvelines, le Parc naturel régional s'engage, en collaboration avec les communes, dans l'édition d'une nouvelle série de dépliant.

Complets et pratiques, ces dépliant proposeront aux habitants et aux visiteurs l'ensemble des chemins répertoriés sur le territoire communal, qu'ils soient balisés ou non. Ils permettront de découvrir, tout en marchant, les richesses naturelles et culturelles essaimées le long des chemins, grâce aux nombreuses références faites sur les patrimoines recensés. Ceux-ci sont divisés en huit thèmes qui couvrent les différentes rubriques du patrimoine : patrimoine de la vie religieuse, communale et agricole, patrimoine lié à l'eau, savoir-faire locaux, patrimoine naturel, habitat traditionnel, châteaux et manoirs. Chaque bâtiment ou site évoqué est localisable sur la carte par un numéro et une couleur renvoyant à la légende et à un texte explicatif.

Ces dépliant, de lecture facile et aisés à glisser dans la poche, constitueront des guides fidèles de vos ballades. Ils seront disponibles dans les mairies concernées et à la Maison du Parc.

### à voir et écouter

**Concerts organisés dans l'église de Levis-St-Nom par l'association "Pour Éol"**

- **samedi 11 novembre à 21h : Mime, orgue de Barbarie et orgue**, par la Compagnie Célestine et Francis Vidil.
- **dimanche 22 novembre 17h : Improvisation et découverte de l'orgue Éol**. Concert de la Sainte Cécile par Francis Vidil, 1er prix d'interprétation du Festival de Lyon, décerné par Pierre Cochereau.
- **dimanche 26 novembre 21h : Dix trompes de chasse et orgue**, par les sonneurs de Moulin-sous-Toutvent et Christine Pagès, orgue (concert suivi d'un buffet de chasse).
- **vendredi 8 décembre 21h : Grand chœur, viole et orgue**. Cantates et motets baroques par le chœur Lulli, dirigé par Bernard Lablaude, Marc Dormont, viole, et Francis Roudier, orgue.
- **samedi 16 décembre 21h : Grand répertoire d'orgue**. Œuvres d'orgue classiques par Michaël Matthès, concertiste international.
- **Chez nos voisins : au nouvel Écomusée de St-Quentin-en-Yvelines** (3 place R. Schuman, Centre commercial régional, SQY, tél. : 34 52 28 80), "**Les années 70, villes nouvelles, nouvelles vies ?**".
- **au Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villegieu** (CD 58, Élancourt, tél. : 34 52 28 80), du 13 octobre au 3 décembre 1995, "**De la vapeur au TGV**".